CONDITIONS;

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance par semestre; des primes pour (1 feuille en sus) pour la campagne et publiés sous forme de supplément, payables d'avance pour toute l'année, lorsqu'il s'abonne ne vendre journellement payé 6 au bureau à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les sommes payées d'avance ne soient payées. Les abonnés qui voudront changer leur domicile devront en donner avis avec leur ancienne adresse avant que le temps de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES.

Une piastre par ligne pour chaque insertion; pour la première insertion, et cinquante centimes pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le cours est de DIX lignes ou un pouce.

LES ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les personnes et personnes tenant magasins de détail, 600; les Banques, Compagnie d'assurances et autres institutions publiques, 200; les agens pour navires, hôteliers et banquiers hors la ville pour la somme de commerce faisant la commission, 600.

LES ANNONCES des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les oracles agendes par des parties et d'avance de bénéfice &c. &c., doivent payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES de nature personnelle, lorsqu'elle pourront être admis, paieront le double de prix des annonces ordinaires et d'avance.

UNE DEDUCTION de 25 pour cent sera faite aux souscripteurs, aux sténographes, aux Régies Testamens, et aux Marshals, pour les annonces de ventes d'immeubles; et de dix pour cent sur les annonces de vente de biens meubles.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., le prix en sera fixé en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

UNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, feront insérer gratis leur affiche de nouvelles annoncés, pendant la saison des plaisirs, payeront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et d'hommes d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

POUR MOBILE.

Le bateau à vapeur MEDIA, capt. Hatch, du 160 tonneaux et d'une grande partie de sa cargaison pour ce port, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

GRIVOT & PAIGE,
No. 18, rue Gravier, n. 18.

POUR LOUISVILLE.—Le bateau à vapeur MARRISON, capitaine J. Rus America, capitaine J. Rus well, est en déchargement, vient de recevoir une partie de son fret et partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à

FORSYTH, GOODWYN & Co.

Pour Baton Rouge, Pointe Coupée et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur COMERCE, cap. Nand, partira pour les ports ci-dessus demain matin, et fera à bien à le service régulier. Les propriétaires désirant mettre leur marchandise à bord ou à terre, n'ont qu'à s'adresser au capitaine à bord. Il est prêt à recevoir du fret et des passagers à des conditions avantageuses. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à

L H GALE,
10, rue St. Louis.

Pour les ports de E.-Unis.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. I AMBASSADOR, cap. Upton, est prêt à charger, s'adresser à

rue du Camp no 60.

POUR PHILADELPHIE—La goélette CUMBERLAND, capitaine Powell, peut de charger de 300 tonneaux. S'adresser à

E. & J ANDREWS,
rue Gravier 24.

POUR PHILADELPHIE.—Pour partir le 23. Le brick A. I, **Nagoon**, capitaine Dunning, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour le balance du fret, ou passage, s'adresser à bord, au deuxième du magasin de

HOSKINS WILCOCKS,
51, rue du Camp.

POUR BOSTON.

La belle goélette **Willows**, capt. Hopkins, est en chargement pour le port ci-dessus, et partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à

H GALE,
Rue de la Commune, No 93.

POUR BOSTON.

Le beau brick doublé et chevillé, LYCOMING, capitaine Daggett, ayant sa cargaison engagée, partira sous peu, pour le port ci-dessus: la balance ou passage, s'adresser à bord du capitaine à

H. STONE,
35, Vieille Levée.

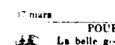

POUR PORTSMOUTH—La fine voilière barque **Damariscotta**, capitaine Stetson, partira incessamment. S'adresser pour passage ou fret à

BAILEY & ABBOTT,
16, rue Bienville.

POUR NEW-YORK.

Le superieur brick A. I LAWRENCE COPELAND, capitaine Waldyan, partira pour le balance du fret ou chargement ou passage, s'adresser à

L. H GALE,
Rue de la Commune, No. 93.

POUR PHILADELPHIE—La goélette Gerard, bonne voilière, capitaine Durell, ayant son chargement complet, partira sous peu. S'adresser à bord, ou pour fret ou passage, s'adresser également pour passage, ayant d'excellentes conditions, à

FORBUSH & STEBBINS,
25 rue de la Commune.

POUR NEW-YORK, (Nouvelle ligne.)

Pasquebot pour Lundi, 27 mars.—Le navire KENTUCKY, cap. Jo Bunker, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu, pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

FRANKLIN & AMES,
Rue du Camp, No. 55

POUR NEW YORK.—Le brick **Henry Tallman**, fin voilier, capitaine Lamore, a besoin d'un peu de fret légers et partira aussitôt. Pour fret ou passage, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
14 rue Bienville.

POUR PHILADELPHIE.—La belle goélette fine voilière **Texas**, capitaine Gardner, ayant son chargement complet, partira incessamment. S'adresser pour le passage, ayant d'excellentes conditions, à

BAILEY & ABBOTT,
14 rue Bienville.

POUR PHILADELPHIE.—La belle goélette fine voilière **Texas**, capitaine Gardner, ayant son chargement complet, partira incessamment. S'adresser pour le passage, ayant d'excellentes conditions, à

FORBUSH & STEBBINS,
25, rue de la Commune.

POUR SAVANNAH.

Le brick fin voilier SPARTAN, capitaine White, ayant son chargement complet, partira incessamment. S'adresser pour passage, à

BAILEY & ABBOTT.
rue Bienville No. 14

POUR RICHMOND, Ve.—La goélette MARY, capitaine Williams, est prête à recevoir son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à

ROBINSON & Co.
45 rue du Camp

POUR BOSTON—La barque fine voilière HENRY, capitaine Perkins, ayant la partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage s'adresser à

L H GALE,
93, rue de la Commune

POUR NEW YORK—La bon brick ELIZA, capitaine Cook, est en chargement, et partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à

CHARLES & Co.
rue de la Course No. 34

POUR PHILADELPHIE.—La goélette fine voilière WALDOBORO, cap. Morris devant un chargement pour son port et peut également charger dessous 100 tonneaux. S'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
rue de Bienville no 14.

POUR BOSTON—Passage seulement—Le brick **Carla**, capitaine Hervenin, partira sous peu. S'adresser à

L H GALE.
93, rue de la Commune.

POUR NEW YORK—La goélette neuve FORREST capitaine Belch, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance de fret, s'adresser au capitaine à bord, via à via le rue Toulouse, ou à

FORBUSH & STEBBINS,
25, rue de la Commune.

POUR BOSTON—Le brick sui-érien et fin voilier AL PLYMOUTH, capitaine Robbins, partira sous peu. S'adresser pour du fret pesant ou passage, à

L. H GALE.
93 rue de la Commune.

POUR NEW-YORK.

La goélette neuve, doublée en cuivre, SAGADAHOCK, capitaine Nickerson, ayant les 3 quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu, pour la balance de fret, s'adresser à bord ou à

FORBUSH & STEBBINS,
Rue de la Commune, No. 25.

POUR BOSTON—La goélette fine voilière GEORGE HENRY, capitaine Winsell, ayant son chargement engagé, désire prendre 400 barils pour compléter son chargement. Pour les conditions, s'adresser à

L H GALE,
93, rue de la Commune.

POUR RICHMOND.—La goélette MARY, capitaine W dman. Pour fret ou passage, s'adresser à

ROBINSON & Co.
45, rue du Camp

POUR RICHMOND.—Le beau brick doublé et chevillé CANTON, capitaine Goodrich, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu, pour fret ou passage, s'adresser à

L H GALE & FILS,
Rue de la Commune no 93.

POUR BOSTON—Le beau brick ZEALAND, capitaine Hallett, est en chargement et partira sous peu. S'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
14 rue Bienville.

Pour les ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL.

Le brick BIRKLEY, capt. Johnson, commence à charger aujourd'hui, pour fret ou passage, s'adresser à

H. C CAMMACK & Co.

POUR LIVERPOOL.

Le navire ROYAL WILLIAM, capitaine Thompson, est en chargement, pour fret ou passage, s'adresser à

H. C CAMMACK & Co.

POUR LIVERPOOL.

Le navire fin voilier AMERICA, capitaine Cunningham, ayant la plupart de sa cargaison à bord, vous rapidement, No. 166, ou à

HARRISON, CLEGG & Co.
Rue de la Douane.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier ELISABETH, capitaine Thayer déchargera 800 balles de coton pour compléter son chargement. Pour passage, s'adresser à bord

L H GALE,
93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.

Le navire, 400 tonx, d'une marche excellente, CAPTAIN TOUSSIN, capitaine Toussin, partira pour le susdit port, le 30 courant. Pour passage, seulement, ayant de bons commodations, s'adresser à bord.

17 mars THEODORE NICOLET & Co.

POUR LE HAVRE.—Le navire. Lafayette, capitaine Tupeau, solidement construit, d'une marche favorable impériseur, et ayant de bon beaux commodations, partira pour la route pour le susdit port, le 25 du courant. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

11 mars THEODORE NICOLET & Co,

POUR LE HAVRE.—Le navire A. I La Fortune capt Lebuby, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu pour le port ci-dessus. S'adresser pour fret de 300 balles de coton ou pour passage à

8 mars rue du Commerce no 96.

POUR LIVERPOOL.—La navire A. I fin voilier GERARD, capitaine Lambert, partira sous peu. S'adresser pour passage seulement à

LEVI H. GALE,
8 mars rue du Commerce no 96.

POUR LIVERPOOL.—Le navire américain A. I **Purfield**, est prêt à recevoir du chargement, pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

J GRIMSHAW
1er mars 93, rue du Canal.

Pour les Antilles.

POUR LA HAVANE.—La beau brick doublé et chevillé en cuivre, Comet, capitaine Dickinson, partira généralement sous peu. S'adresser pour fret ou passage à

R. GRONING & Co.
14 mars rue Toulouse.

POUR LA HAVANE—Le beau brick doublé et chevillé en cuivre, Comet, capitaine Dickinson, partira généralement sous peu. S'adresser pour fret ou passage à

R. GRONING & Co.
14 mars rue Toulouse.

POUR LA HAVANE—Le brick propre boi **Notrix Cooper**, capitaine Sonne, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à

R. GRONING & Co.
10 mars

POUR LA HAVANE & MATANZAS—Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre CAROLINE, capt. Hughes, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

J. PRATS & FILS.

Vendre. Louer ou Prêter.

A VENDRE OU A PRETER.

La goélette fine voilière FORRESTER, est prête à recevoir son chargement. S'adresser à

BAILY & ABBOTT,
16 mars rue Bienville No. 14

A VENDRE.

Le brick Kentucky, doublé et chevillé en cuivre, cap. Hatch, du 160 tonneaux et d'une très bon ordre, prêt à gréer d'eau, lorsqu'il a son chargement, propre à la navigation du Golfe, pour plus amples renseignemens, s'adresser à

H. D C WOOD.
15 mars Rue de Poydras, no. 23.

A PRETER OU A VENDRE.—Le beau brick Cinetta ve, fin voilier, capitaine Hoffman pouvant partir 1550 barils ou 1550 boucauts. S'adresser à

HARRISON CLEGG & Co.
15 mars Rue de la Douane

A PRETER—La goélette fine voilière MEXICANO, cap Mason, de 80 tonneaux, elle est de Baltimore, doublée en cuivre et propre au commerce de Golfe, s'adresser au capitaine à bord ou à

EASTMAN & BROTHERS.
14 mars Vieille Levée no 39

DEMANDE.

On demande de suite, un batiment pour Philadelphie, de 200 boucauds de sucre.

W. G. & J. HEVEN.
Rue Poydras, No. 34.

A FRETER—La goélette NEUVE A I Texas capitaine Gardner, du port de 109 tonneaux est prête à recevoir un chargement pour un port quelconque. S'adresser pour conditions à

FORBUSH & STEBBINS.
10 mars rue de la Commune no 25

A VENDRE à des conditions avantageuses, une bonne goélette en bon état, la coquille, ou à faire les voyages du Lac. S'adresser à

TOBY & BROTHERS.
4 mars—87 36, rue du Champ.

A FRETER pour Trieste, Hambourg, Brème et St. Peter-bourg—Le beau trois mats goélette, le CONRAD, du port de 300 tonneaux. S'adresser à

DUSSAUT FILS aîné,
28 fev 77, rue St. Louis.

A FRETER.

Le brick AMARANTH, de 143 tonneaux, s'adresser à bord, au capitaine à la presse à coton ou en haut ou à

EASTMAN & BROTHERS,
25 fév 30, Vieille Levée.

On a besoin d'immédiate de petit tonnage, pour aller à la base de Vermilion, prendre un chargement de suite.

FORBUSH & STEBBINS.
24 fev 85, rue de la Commune.

A VENDRE—La goélette fine voilière SARAH, construite depuis 18 mois, 87 tonneaux, tirant lorsqu'elle est chargée 7 1/2 pieds. S'adresser pour les conditions à

BAILEY & ABBOTT,
24 fév 14, Vieille Levée.

FRET POUR LIVERPOOL—1400 cuirs salés à prendre; on préférerait un navire qui prendra son chargement devant les Français à Kenon d'un bref délai.

26 an TOBY & BROTHER, 36, rue du Camp.

A LOUER.—Le superbe maison no. 117 et 119 rue Royale, cette maison à des appartemens commodes pour une grande famille. S'adresser sur les lieux à

G. SCHMIDT.
9 mars 87

A LOUER.—Cette belle Maison à trois étages, en briques, rue du Canal, entre Remparts et Bourgogne. Disponible en donnera possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

G. R STRINGER.
7 dec 50, rue du Canal.

A LOUER.—Un magasin dans Bank Alley sur le r. Janvier. S'adresser à

LINCOLN & GREEN.
16 dec No 36 rue du Camp.

AVIS AU PUBLIC.—Etant informé des déprédations que l'on commet journellement dans mes terres de la Mauresque, sur le bords de la Bind River en y enlevant une quantité considérable de quilles, coupant et charriant du bois de chauffage et de construction, je renvoie les personnes comprises dans le présent avis, à leurs terres et à leurs travaux, au bureau des terres de la Nouvelle Orléans, lesquels cirés parfaitement en règle, ont été confirmés par le gouvernement des Etats Unis.

J'invite aussi les dites personnes de s'abstenir de tout dégat ultérieur sur ma propriété, étant résolu de les poursuivre par les mesures légales les plus rigoureuses. S'adresser pour tous renseignemens à moi-même aux dites terres à mon agent Mr J. B Ory, qui est souvent sur les lieux.

14 mars M. D. BRINGIER.

MARCHANDISES pour le marché Mexicain—Les soussignés ont en magasin, reçues récemment de Liverpool, les articles suivans pour exportation, qu'ils offrent en vente à des conditions avantageuses.

Bagues, Bandelles peintes et quincaux, drogs superfins et communs; cassimires, indiennes françaises et anglaises; toiles à chemises, batiste de 6/8, 7/8, 8/8, toiles, velours et satins, brétagnes, lastings de couleurs assortis; shalls, cordes, &c. &c.

Aussi—55 balles de mantas.

GODFREY, BLOSSMAN & Co,
14 mars—6 30, Vieille Levée

AVIS—Les soussignés sont prêts à recevoir des ordres pour des **Bois de Cyprès**, et peuvent livrer dans un pleine opération ils feront tout en leur pouvoir pour exécuter toutes demandes, avec promptitude les commandants de Texas, seuls étranger ne peut avoir de vue à via la demeure de M John Greene, dans le faubourg Livaudais, ou au bureau de John Bach rue des Magasins no 59.

Il y a aussi une machine brévetée pour lattes, faisant partie du moulin, qui rend les sous-signés capables de vendre cet article, qui est de première qualité, à des prix très modérés.

D. E. TWOGOOD & Co.
7 mars—10

A VENDRE

DES TERRES AUX TEXAS.

UNE Demi lieue de Terre entre bonne et dont les terres sont consentantables, à vendre à des prix raisonnables. S'adresser à

J. BRENTCLARK.
4 mars—87 chez Thomas Toby & Brother.

Nlle. Orléans, 1er mars 1837.

LA société existante entre Allain et Duplessis est dissoute de commun accord à dater de ce jour, le nom de la maison ne sera à l'avenir employé qu'en liquidation par les parties intéressées.

V ALLAIN fils,
1er mars 87 T DUPLESSIS

Nlle Orléans, 1er mars 18 37

LES soussignés ont contracté ce jour une société sous la raison de ALLAIN et TRESCOLET, et s'occuperont des affaires de commission en général.

V ALLAIN fils
1er mars 87 A C TRESCOLET.
7, rue Conti

LES soussignés ont formé une société pour la commission en général, sous la raison de T & J. Duplessis.

THO. DUPLESSIS,
JA. DUPLESSIS,
Place de la Bourse.
1 mars—87

AVIS.—Valsin Vignaud ayant pris en société, son frère Cesar Vignaud, à dater de ce jour, leurs affaires, qu'ils continueront dans le même genre que celles faites par Valsin Vignaud et dans le même magasin, seront conduites sous la raison de *V. & C. Vignaud.*

Il annoncent en même temps que le sieur V. Vignaud partant le 15 du courant pour France et pour l'Angleterre, se chargera de toutes les commissions qui pourront lui être confiées, et prendra dans ces deux pays d'articles de leur genre d'affaires.

VALSIN VIGNAUD.
C. VIGNAUD

MME. GARREPIED, tailleuse en robes, et ci-devant Dame de la Nouvelle Orléans, un assortiment d'étoffes d'été, jaconet, mousseline uni. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, sont prévenues qu'elle taillera, cousera et fera tout donner la leur robes prêtes à faire service dès le lendemain. Sa demeure est encoignure Dauphine et Royale.

N. B. L'on demande quatre ou une ouvrière qui parlera l'Anglais et le Français; elle aura de bons appointemens.

COLVIS & DUMAS, marchands tailleurs, rue de Chartres, No. 104, ont l'honneur de prévenir leurs pratiques et le public en général, qu'ils viennent de recevoir par le dernier navire de France, un assortiment de draps, casimirs, gilets, &c. &c. Ils espèrent par leur attention et leur modicité de prix, mériter la confiance qu'ils sollicitent.

L'ancien Professeur d'escrimeur à son ancien domicile, rue Bourbon, entre Conti et Bienville, prévient le public qu'il a repris ses leçons d'escrime, et qu'il espère par son assiduité à mériter la confiance qu'il sollicite.

L'ancien Professeur d'escrimeur à son ancien domicile, rue Bourbon, entre Conti et Bienville, prévient le public qu'il a repris ses leçons d'escrime, et qu'il espère par son assiduité à mériter la confiance qu'il sollicite.

A VENDRE, un bon cheval de selle, doux et sûr, et une jolie voiture, le tout à un prix très modéré. S'adresser à

BAILY & ABBOTT,
16 mars rue Bienville No. 14

A VENDRE.

Le brick Kentucky, doublé et chevillé en cuivre, cap. Hatch, du 160 tonneaux et d'une très bon ordre, prêt à gréer d'eau, lorsqu'il a son chargement, propre à la navigation du Golfe, pour plus amples renseignemens, s'adresser à

H. D C WOOD.
15 mars Rue de Poydras, no. 23.

A PRETER OU A VENDRE.—Le beau brick Cinetta ve, fin voilier, capitaine Hoffman pouvant partir 1550 barils ou 1550 boucauds. S'adresser à

HARRISON CLEGG & Co.
15 mars Rue de la Douane

A PRETER—La goélette fine voilière MEXICANO, cap Mason, de 80 tonneaux, elle est de Baltimore, doublée en cuivre et propre au commerce de Golfe, s'adresser au capitaine à bord ou à

EASTMAN & BROTHERS.
14 mars Vieille Levée no 39

DEMANDE.

On demande de suite, un batiment pour Philadelphie, de 200 boucauds de sucre.

W. G. & J. HEVEN.
10 mars Rue Poydras, No. 34.

A FRETER—La goélette NEUVE A I Texas capitaine Gardner, du port de 109 tonneaux est prête à recevoir un chargement pour un port quelconque. S'adresser pour conditions à

FORBUSH & STEBBINS.
10 mars rue de la Commune no 25

A VENDRE à des conditions avantageuses, une bonne goélette en bon état, la coquille, ou à faire les voyages du Lac. S'adresser à

TOBY & BROTHERS.
4 mars—87 36, rue du Champ.

A FRETER pour Trieste, Hambourg, Brème et St. Peter-bourg—Le beau trois mats goélette, le CONRAD, du port de 300 tonneaux. S'adresser à

DUSSAUT FILS aîné,
28 fev 77, rue St. Louis.

A FRETER.

Le brick AMARANTH, de 143 tonneaux, s'adresser à bord, au capitaine à la presse à coton ou en haut ou à

EASTMAN & BROTHERS,
25 fev 30, Vieille Levée.

On a besoin d'immédiate de petit tonnage, pour aller à la base de Vermilion, prendre un chargement de suite.

FORBUSH & STEBBINS.
24 fev 85, rue de la Commune.

A VENDRE—La goélette fine voilière SARAH, construite depuis 18 mois, 87 tonneaux, tirant lorsqu'elle est chargée 7 1/2 pieds. S'adresser pour les conditions à

BAILEY & ABBOTT,
24 fév 14, Vieille Levée.

FRET POUR LIVERPOOL—1400 cuirs salés à prendre; on préférerait un navire qui prendra son chargement devant les Français à Kenon d'un bref délai.

26 an TOBY & BROTHER, 36, rue du Camp.

A LOUER.—Le superbe maison no. 117 et 119 rue Royale, cette maison à des appartemens commodes pour une grande famille. S'adresser sur les lieux à

G. SCHMIDT.
9 mars 87

A LOUER.—Cette belle Maison à trois étages, en briques, rue du Canal, entre Remparts et Bourgogne. Disponible en donnera possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

G. R STRINGER.
7 dec 50, rue du Canal.

A LOUER.—Un magasin dans Bank Alley sur le r. Janvier. S'adresser à

LINCOLN & GREEN.
16 dec No 36 rue du Camp.

AVIS AU PUBLIC.—Etant informé des déprédations que l'on commet journellement dans mes terres de la Mauresque, sur le bords de la Bind River en y enlevant une quantité considérable de quilles, coupant et charriant du bois de chauffage et de construction, je renvoie les personnes comprises dans le présent avis, à leurs terres et à leurs travaux, au bureau des terres de la Nouvelle Orléans, lesquels cirés parfaitement en règle, ont été confirmés par le gouvernement des Etats Unis.

J'invite aussi les dites personnes de s'abstenir de tout dégat ultérieur sur ma propriété, étant résolu de les poursuivre par les mesures légales les plus rigoureuses. S'adresser pour tous renseignemens à moi-même aux dites terres à mon agent Mr J. B Ory, qui est souvent sur les lieux.

14 mars M. D. BRINGIER.

MARCHANDISES pour le marché Mexicain—Les soussignés ont en magasin, reçues récemment de Liverpool, les articles suivans pour exportation, qu'ils offrent en vente à des conditions avantageuses.

Bagues, Bandelles peintes et quincaux, drogs superfins et communs; cassimires, indiennes françaises et anglaises; toiles à chemises, batiste de 6/8, 7/8, 8/8, toiles, velours et satins, brétagnes, lastings de couleurs assortis; shalls, cordes, &c. &c.

Aussi—55 balles de mantas.

GODFREY, BLOSSMAN & Co,
14 mars—6 30, Vieille Levée

AVIS—Les soussignés sont prêts à recevoir des ordres pour des **Bois de Cyprès**, et peuvent livrer dans un pleine opération ils feront tout en leur pouvoir pour exécuter toutes demandes, avec promptitude les commandants de Texas, seuls étranger ne peut avoir de vue à via la demeure de M John Greene, dans le faubourg Livaudais, ou au bureau de John Bach rue des Magasins no 59.

Il y a aussi une machine brévetée pour lattes, faisant partie du moulin, qui rend les sous-signés capables de vendre cet article, qui est de première qualité, à des prix très modérés.

D. E. TWOGOOD & Co.
7 mars—10

A VENDRE

DES TERRES AUX TEXAS.

UNE Demi lieue de Terre entre bonne et dont les terres sont consentantables, à vendre à des prix raisonnables. S'adresser à

J. BRENTCLARK.
4 mars—87 chez Thomas Toby & Brother.

Nlle. Orléans, 1er mars 1837.

LA société existante entre Allain et Duplessis est dissoute de commun accord à dater de ce jour, le nom de la maison ne sera à l'avenir employé qu'en liquidation par les parties intéressées.

V ALLAIN fils,
1er mars 87 T DUPLESSIS

Nlle Orléans, 1er mars 18 37

LES soussignés ont contracté ce jour une société sous la raison de ALLAIN et TRESCOLET, et s'occuperont des affaires de commission en général.

V ALLAIN fils
1er mars 87 A C TRESCOLET.
7, rue Conti

LES soussignés ont formé une société pour la commission en général, sous la raison de T & J. Duplessis.

THO. DUPLESSIS,
JA. DUPLESSIS,
Place de la Bourse.
1 mars—87

AVIS.—Valsin Vignaud ayant pris en société, son frère Cesar Vignaud, à dater de ce jour, leurs affaires, qu'ils continueront dans le même genre que celles faites par Valsin Vignaud et dans le même magasin, seront conduites sous la raison de *V. & C. Vignaud.*

Il annoncent en même temps que le sieur V. Vignaud partant le 15 du courant pour France et pour l'Angleterre, se chargera de toutes les commissions qui pourront lui être confiées, et prendra dans ces deux pays d'articles de leur genre d'affaires.

VALSIN VIGNAUD.
C. VIGNAUD

MME. GARREPIED, tailleuse en robes, et ci-devant Dame de la Nouvelle Orléans, un assortiment d'étoffes d'été, jaconet, mousseline uni. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, sont prévenues qu'elle taillera, cousera et fera tout donner la leur robes prêtes à faire service dès le lendemain. Sa demeure est encoignure Dauphine et Royale.

N. B. L'on demande quatre ou une ouvrière qui parlera l'Anglais et le Français; elle aura de bons appointemens.

COLVIS & DUMAS, marchands tailleurs, rue de Chartres, No. 104, ont l'honneur de prévenir leurs pratiques et le public en général, qu'ils viennent de recevoir par le dernier navire de France, un assortiment de draps, casimirs, gilets, &c. &c. Ils espèrent par leur attention et leur modicité de prix, mériter la confiance qu'ils sollicitent.

L'ancien Professeur d'escrimeur à son ancien domicile, rue Bourbon, entre Conti et Bienville, prévient le public qu'il a repris ses leçons d'escrime, et qu'il espère par son assiduité à mériter la confiance qu'il sollicite.

L'ancien Professeur d'escrimeur à son ancien domicile, rue Bourbon, entre Conti et Bienville, prévient le public qu'il a repris ses leçons d'escrime, et qu'il espère par son assiduité à mériter la confiance qu'il sollicite.

A VENDRE, un bon cheval de selle, doux et sûr, et une jolie voiture, le tout à un prix très modéré. S'adresser à

BAILY & ABBOTT,
16 mars rue Bienville No. 14

Agens de Banque et de Comp.

LES actionnaires de la Compagnie du Théâtre d'Orléans sont informés qu'une assemblée générale aura lieu mercredi prochain 29 du courant, dans la salle de bal, rue d'Orleans, dans la loyal de la dite compagnie, à 6 heures précises de l'après-midi, à l'effet de prendre connaissance des amendemens faits par la Législature de l'Etat de la Louisiane, à la charte de la dite compagnie, et certains autres faits relatifs à cette dite entreprise à leur intérêt, afin de pouvoir en disposer en conséquence.

Par ordre de la Cie.

17 mars—3 J. A. BUREL, Secrétaire.

ACTE

Supplémentaire à l'acte intitulé : "Acte pour autoriser les souscripteurs de la compagnie du Théâtre St. Charles, de l'Arcade et des Galeries d'Arcade, de la Compagnie du Théâtre d'Orléans," approuvé le 14 mars 1836.

Section 1. Il est décrété par la Législature des Etats Unis d'Amérique en Congrès assemblé, que les souscripteurs de l'acte de la Législature, passée le 14 mars 1836, pour incorporer la Compagnie du Théâtre d'Orléans, et les successeurs de la dite Compagnie, et les autres personnes qui pourront avoir acquis ou qui pourront acquérir des droits ou intérêts dans la dite Compagnie, ou dans le fonds capital de cette Compagnie, ou dans les propriétés, effets, dépendances et dettes qui appartiennent ou qui lui sont dues, seront et sont par le présent investies de tous les pouvoirs qui sont accordés à la susdite Compagnie d'Assurances des Négocians de la Nouvelle Orléans, par l'acte qui accorde le droit d'assurer contre les risques de mer et de navigation, et ledit acte, sont étendus par dans toutes les dispositions des dites actes, aux dites actionnaires ayant droit en calculer comme tels, et aux dites propriétés, effets, dettes et dépendances, et aux dites Compagnie, et aux successeurs de la dite Compagnie, et aux autres personnes qui pourront avoir acquis ou qui pourront acquérir des droits ou intérêts dans la dite Compagnie, ou dans le fonds capital de cette Compagnie, ou dans les